



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 mars 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h02

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;
COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; GAGLILOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JACQUIN Denis ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; NAPPEZ Anthony ; PARIS
Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;

C.C.L.L : GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; OUDET Alain suppléant de M. CRETIN
Emmanuel ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; DUSSAUCY Nadine ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT
Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; VIÉNET Romain suppléant
de M. Christian MAGNIN-FEYSOT ;

C.C.L.L : BERION Dominique suppléant de M. Alain MONNIER ; COULET Gérard ; CRETIN
Emmanuel ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandants : Nadine DUSSAUCY ; Christian MAGNIN-FEYSOT ; Alain MONNIER ; Angèle
PRILLARD

Mandataires : Jean-Marc BOUSSET ; Yannick POUJET ; Jean-Claude STADELMANN ; Alain
OUDET suppléant de M. Emmanuel CRETIN

Objet : 2A. Remplacement de Monsieur RUTKOWSKI dans différents organismes
2022/03_03-03

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

REMPLACEMENT DE MONSIEUR RUTKOWSKI DANS DIFFÉRENTS ORGANISMES

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Par délibération du 22 septembre 2020, le SYBERT a désigné différents délégués titulaires et suppléants pour le représenter dans des associations dont il est membre.

Ainsi, en tant que Vice-Président en charge de l'incinération, Monsieur RUTKOWSKI a été désigné comme délégué titulaire pour représenter le SYBERT à l'association ATMO, le Président en étant désigné le représentant suppléant.

Pour mémoire, le SYBERT exploite pour le compte de ses adhérents l'unité de valorisation énergétique des déchets de Planoise. Dans ce contexte, il semble pertinent que le SYBERT devienne adhérent de l'association ATMO (Réseau de surveillance pour la mesure, l'analyse et le contrôle de la qualité de l'air en Franche-Comté).

En tant qu'Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air et membre de la Fédération ATMO, ATMO Franche-Comté se voit confier, selon la réglementation européenne et nationale la tâche de surveillance et d'information sur l'environnement atmosphérique par le ministère de l'écologie.

Afin de garantir son indépendance, l'association est composée de 4 collèges de membres d'égal poids dans les décisions: les représentants de l'état, les représentants des collectivités territoriales, les industriels et les associations pour la protection de l'environnement et personnalités qualifiées.

Le SYBERT dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Suite à l'élection de Monsieur Anthony NAPPEZ comme Vice-Président en charge de l'incinération, en remplacement de Monsieur RUTKOWSKI, il est proposé de le désigner également comme délégué titulaire au sein de l'association ATMO.

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce sur la désignation de Monsieur Anthony NAPPEZ, Vice-Président en charge de l'incinération, comme délégué titulaire pour représenter le SYBERT à l'association ATMO.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

